

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2109-11

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit septembre à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

Etaient présents : Eliane CALDEI-VIDAL – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN – Sandrine BARRALIS – Pascale PELLETIER – Fabienne GALLI – Christian DI MARTINO – Jean-Marc BLANIC – Béatrice ROZIER

Objet : Dégrèvement facture eau
PEBEYRE Colette

Absents excusés : Michel CORSINI – Gérard STOERKEL – Fabrice FONTAINE – Philippe ALLEGRINI

Absente : Karine FAGES

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

Monsieur le Maire Informe l'Assemblée délibérante que Madame PEBEYRE Colette – demeurant 46 chemin du Campe à CANTARON – a demandé en Mairie, un dégrèvement d'eau.

En effet au premier semestre 2021, suite à un problème de fuite, sa facturation a largement augmenté. Le nombre de m3 facturé est de **373 m3**.

Aussi, Monsieur le Maire propose qu'un dégrèvement exceptionnel de **188 m3** soit accordé. Le montant de ce dégrèvement s'élève à **460.84 €** et se décompose comme suit :

Consommation eau (à partir de 151 m3)	188 m3 X 2.15	=	404.20 €
Taxe sur Consommation eau	188 m3 X 0.0213	=	4.00 €
Redevance pollution d'origine domestique	188 m3 X 0.28	=	52.64 €

Les **460.84 €** seront affectés sur les articles comptables correspondants et viendront en déduction de la facturation d'eau émise au premier semestre 2021.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- ACCEPTE un dégrèvement exceptionnel de 188 m3 sur la facturation d'eau du premier semestre 2021 de Madame PEBEYRE Colette pour un montant de 460.84 € (articles comptables correspondants).

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Signé par : Gérard BRANDA
Date : 29/09/2021
Qualité : Maire

Gérard BRANDA